

► communiqué de presse

05.10.2015

L'expertise des sauveteurs de B-FAST reconnue par l'ONU

Correspondant: Ophélie Boffa

T: 02 500 25 88

E-mail: Ophelie.boffa@ibz.fgov.be

F: 0470 32 67 39

L'expertise des sauveteurs de B-FAST reconnue par l'ONU

Bruxelles, 05/10/2015 – L'équipe USAR, spécialisée dans la recherche et le sauvetage de personnes, a réussi à décrocher le label de qualité des Nations Unies. Les capacités d'intervention de ces spécialistes de la Protection civile et des pompiers sont reconnues internationalement. Ils peuvent venir en aide hors de nos frontières dans le cadre de B-FAST, le mécanisme intergouvernemental belge d'intervention en cas de catastrophe à l'étranger.

44 sauveteurs USAR ont relevé un important défi. Pour répondre aux normes internationales et faire rayonner leur expertise en recherche et sauvetage de personnes en milieu urbain (USAR), ceux qui sont notamment intervenus au Népal et en Haïti ont participé à un exercice grandeur nature organisé à Tinglev (sud du Danemark). En compagnie d'une équipe USAR danoise, ils ont réussi à renouveler leur label de qualité via la procédure IER (INSARAG External Reclassification) des Nations Unies. Ce label doit être obtenu tous les cinq ans.

Des évaluateurs des Nations Unies ont jugé leurs capacités lors de l'exercice qui a duré du 30 septembre au 2 octobre. L'équipe belge rassemblait des spécialistes issus du SPF Intérieur mais aussi du SPF Santé publique, de la Défense et des Affaires étrangères. Au total, plus de 300 personnes étaient mobilisées : spécialistes USAR (protection civile et pompiers), logisticiens, personnel médical, évaluateurs des Nations Unies, observateurs internationaux, figurants,...

L'exercice simulait une opération de secours pendant 36h. Basé sur un scénario dynamique et réaliste, il reprenait le cycle complet d'un engagement sur le terrain (préparation, activation, mobilisation, déploiement, opération, démobilisation). Son objectif était non seulement de démontrer la capacité des équipes internationales à se mobiliser dans un court délai et à assurer la coordination des opérations, mais aussi de mener à bien la recherche, la localisation et le sauvetage de personnes vivantes ensevelies sous les décombres à la suite d'effondrements provoqués notamment par des tremblements de terre, des explosions ou des glissements de terrain.

La Sécurité civile belge a confirmé avec succès ses capacités à apporter très rapidement une aide structurée, coordonnée et ciblée aux pays victimes d'une catastrophe.

La classification INSARAG (International Search And Rescue Advisory Group)

Lors des opérations de sauvetage à l'étranger, les équipes USAR belges sont susceptibles de travailler conjointement avec des équipes venues d'autres pays, sous la coordination de l'Union européenne ou des Nations Unies. Lorsque des équipes USAR issues de plusieurs pays interviennent



Rue de Louvain 1
1000 Bruxelles

T 02 500 21 11
F 02 500 23 65

ensemble lors d'une catastrophe, en plus de disposer des compétences et des équipements exigés, il est indispensable qu'elles agissent de façon structurée et intégrée afin d'assurer l'utilisation la plus appropriée des ressources disponibles.

Dans ce but, en 1991, a été créé au niveau des Nations Unies le groupe INSARAG (International Search And Rescue Advisory Group). Il a élaboré et mis en place une classification des équipes USAR qui prend en compte les capacités de différentes équipes à travailler ensemble efficacement tout en faisant preuve de qualifications standardisées et en employant des procédures normalisées, sous une coordination internationale bien définie. Ce label de qualité n'est pas une obligation pour envoyer des experts à l'étranger mais il permet de garantir une bonne coordination entre les pays sur le terrain.

[Pour télécharger des photos, cliquez ici.](#)

Contacts presse:

Ophélie Boffa, Communication Sécurité civile – SPF Intérieur
ophelie.boffa@ibz.fgov.be - 0470 32 67 39

José de Pierpont, Porte-parole B-FAST – SPF Affaires étrangères
jose.depierpont@diplobel.fed.be - 0471 44 06 04.



Rue de Louvain 1
1000 Bruxelles

T 02 500 21 11
F 02 500 23 65